

Comité Technique Paritaire Départemental conjoint D.S.F/T.G
le 11 février 2010

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Lors de l'audience du 9 février 2010 à Rennes, nous avons rappelé à M. PARINI que les ambitions affichées par les orientations stratégiques du D.O.S sont très éloignées de la réalité du terrain.

Pour les agents qui ont toujours démontré la plus grande conscience professionnelle, la coupe est pleine : pleine de journées passées dans le stress pour répondre aux usagers et aux partenaires locaux, pleine de difficultés liées à l'usage d'applications informatiques dont les défaillances ne justifient en rien les gains de productivités affichés, pleine de services désorganisés et d'agents déstabilisés par la mise en place de structures nouvelles, notamment les S.I.P.

Depuis la création des S.I.P de Fougères et de Redon en 2009, nous constatons des difficultés d'organisation, un glissement de certaines tâches entre les structures et des problèmes au niveau de l'accueil, surtout téléphonique.

Au 1^{ER} avril 2010, les S.I.P de Montfort et de Vitré vont se mettre en place. Force Ouvrière alerte la direction locale sur les problèmes d'accueil, de recouvrement, de formation des personnels et surtout des moyens, les services de recouvrement au sein des S.I.P ne comportant que 2 à 3 agents. Le transfert des agents dans les S.I.P désorganise par ailleurs les trésoreries mixtes et se fait à effectif constant.

Le grand chantier des 4 S.I.P à Rennes Magenta s'annonce difficile : le comité de suivi d'étude ergonomique se poursuit et porte sur l'accueil.

Pour Force Ouvrière, la mise en place des S.I.P répond à la même logique que les S.I.E, à savoir la réduction des moyens, la confusion des missions et la polyvalence accrue et la déqualification des personnels. F.O exige en conséquence l'arrêt des S.I.P et de la mise en place de l'accueil fiscal de proximité.

A l'ordre du jour de ce premier C.T.P.D conjoint D.S.F/T.G :

- création du S.I.P/S.I.E de Montfort le 1^{er} avril 2010 ;
- création du S.I.P de Vitré le 1^{er} avril 2010 ;
- ponts naturels à la DSF ;
- Questions diverses.

1/ La création du S.I.P/S.I.E de Montfort le 1^{er} avril 2010

Le S.I.P sera composé de 14 agents du C.D.I et de 2 agents de la trésorerie pour la cellule recouvrement.

Les horaires d'ouverture du centre des finances publiques ne changent pas. La gestion de la caisse sera assurée par la trésorerie municipale. Dans le cadre de la réforme du guichet fiscal unique, les trésoreries de proximité de Montauban de Bretagne, Saint Méen Le Grand et Plélan Le Grand seront chargées de l'accueil fiscal de proximité.

Remarques : l'implantation de 2 emplois (en réalité 1,8 E.T.P) dans la cellule recouvrement du S.I.P est problématique. Concernant l'accueil, nous sommes réservés sur l'organisation future proposée par la direction. Le recours à l'équipe de dépannage, déjà très sollicitée, ne doit pas être systématique et permanent.

A l'unanimité les syndicats ont voté contre l'installation du S.I.P de Montfort.

2/ La création du S.I.P de Vitré le 1^{er} avril 2010

Le S.I.P sera composé de 19 agents issus du C.D.I et de 3 agents de la trésorerie pour le service recouvrement.

Un programme important de travaux a été engagé pour la rénovation du bâtiment le réaménagement des services, l'accueil de la trésorerie municipale et l'installation du S.I.P, ainsi que l'accueil. Un ascenseur sera installé avant la fin de l'année.

Un vote a eu lieu pour harmoniser les horaires d'ouverture du centre des finances publiques.

La gestion de la caisse sera assurée par la trésorerie municipale. Il y aura une période transitoire de 15 jours pour l'installation de la trésorerie municipale, les travaux ne pouvant être achevés au 1^{er} avril 2010. Pendant cette période, les encaissements en numéraire du S.I.P seront traités par la caisse du S.I.E. Dans l'attente de la nomination d'un adjoint au S.I.P en juillet prochain, un des adjoints de la trésorerie municipale assurera des permanences au S.I.P.

Remarques : il s'agit ici d'un autre S.I.P qui pose le problème des petites unités de travail. F.O alerte la direction sur les risques de désorganisation des secteurs avec tous les travaux d'assiette (I.R, T.H, T.F), du contrôle sur pièce, de l'accueil et du recouvrement.

Tous les syndicats ont voté contre l'installation du S.I.P de Vitré.

Pour le syndicat F.O des Finances Publiques, le déploiement des S.I.P, conjugué aux suppressions d'emplois, ne doit pas faire courir le risque de généraliser une situation d'échec, en offrant une situation dégradée du service public, et en aggravant davantage les conditions de travail des agents. Des visites de poste seront notre meilleure façon de connaître la réalité de la situation et de répondre au futur bilan de la direction locale.

3/ Ponts naturels en 2010

L'ensemble des syndicats a voté pour les ponts naturels concernant les **vendredis 14 mai et 12 novembre 2010.**

4/Questions diverses

Le dossier de l'hôtel des finances de St Malo Sud avance : la solution de la surélévation au dessus de l'accueil a été retenue et le financement est bouclé. Les travaux commenceront en septembre 2010. L'étude ergonomique de 2008 réalisée par le cabinet OMNIA sera reprise pour partie.

Une première réunion du comité de suivi est prévue le 12 mars 2010 à St Malo.

La fusion C.D.I-C.D.I.F est programmée pour 2012-2013.

Vos représentants FO:

Philippe CARO (S.I.P Fougères)

Christine RODRIGUEZ (permanence FO)

BULLETIN D'ADHESION

SYNDICAT
FO-DGFIP 35

NOM-----

GRADE-----

Trésorerie Générale

Tel 02 99 79 80 73 ; Courriel : fo.035@dgfip.finances.gouv.fr

AFFECTATION-----

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO-DGFIP

Fait à----- **le**-----

(Signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu.